



Titre de sejour en france

Par **havakim**, le **10/12/2014** à **21:39**

bonjour a tous,
je suis en France depuis 2008 sans papiers ,Ma Mere est francais par reintegration moi pas a cause de mon age j`etais majeur au moment de sa naturalisation, maintenant elle vie seul je ne peux pas la quitter vu son age et sa sante,quelqu`un pourrais il me renseigner sur la procedure legal a suivre pour obtenir un titre de sejour dans le cadre de la circulaire valls ou autres etant donnee que je n`ai qu`un frere en Algerie mais pas de relations avec, le reste de ma famille tous en europe et de nationalite francaise.
merci pour vos reponses

Par **aguesseau**, le **11/12/2014** à **09:38**

bjr,
vous pouvez demander à la préfecture, un titre de séjour comme descendant de français, mais il y a sans doute des conditions de logement, de ressources, d'assurance maladie.
cdt